



Bulletin Veille Europe n°91 Octobre 2019

Sommaire

Institutions de l'UE.....	2
Parlement européen / Vote de résolutions sur les opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée	2
Parlement européen / Vote d'une résolution sur les opérations militaires de la Turquie dans le nord-est de la Syrie et leurs répercussions	2
Commission européenne / Accord entre le Montenegro et Frontex	2
Commission européenne / Etape suivante de la procédure d'infraction contre la Hongrie pour refus de nourriture dans les zones de transit.....	3
Commission européenne / 13 ^{ème} journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains	3
Commission européenne / Rapport d'avancement sur l'Agenda européen en matière de migration	4
Cour de justice de l'Union européenne / Opinion de l'avocate générale : manquement des obligations découlant du droit de l'Union suite au refus de se conformer au mécanisme provisoire et temporaire de relocalisation des demandeurs d'asile	4
Agences et organes de l'UE	5
EASO / Etat des lieux sur les demandes d'asile en UE+.....	5
EASO / Plus de 900 personnes de l'EASO déployés dans quatre Etats membres de l'UE	5
Frontex / Audition du directeur exécutif de Frontex par l'Assemblée nationale française.....	5
Frontex / Situation des flux migratoires en septembre 2019	6
Institutions européennes.....	6
Conseil de l'Europe – GRETA / Premier rapport sur la Turquie	6
Conseil de l'Europe – GRETA / Deuxième rapport sur la Suisse	6
Conseil de l'Europe / Appel de la Commissaire aux droits de l'Homme à protéger plus énergiquement les droits de l'Homme et la dignité de tous les migrants en Méditerranée	7
Conseil de l'Europe / Appel de la Commissaire aux droits de l'Homme à renforcer la lutte contre l'apatridie	7
Conseil de l'Europe / Alternatives efficaces à la rétention de migrants.....	7
Organisations des Nations unies.....	8
HCR / 70 ^{ème} session du Comité exécutif du HCR.....	8
OIM / Plus de 1 000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée en 2019	8
HCR / La Côte d'Ivoire appelle à la cessation de statut de réfugié ivoirien	9
HCR / Engagements dans le cadre de la campagne internationale pour mettre fin à l'apatridie	9
HCR / Nouveau rapport Voyages de désespoir – Focus sur les enfants migrants et réfugiés	9
Secrétariat général de l'ONU / Création d'un groupe de haut niveau sur la question des déplacements....	10
Conseil de sécurité / Prolongation des mesures contre le trafic de migrants en provenance de Libye pour un an.....	10
Organisations de la société civile.....	11
ICMC Europe – Caritas Europa / Rapport sur le parrainage communautaire dans l'accueil des réfugiés ...	11
ECRE / Note et recommandations pour faire fonctionner le régime d'asile européen commun.....	11

CSDM / Protection de l'unité de la famille dans les procédures Dublin	11
AIDA / Rapport comparatif sur les autorités en charge de la procédure d'asile en première instance	12
Focus nationaux	12
Italie / Première liste de 13 pays d'origine sûre	12
France / Nouveau plan d'action national contre la traite des êtres humains et publication de données sur les victimes	12

Institutions de l'UE

Parlement européen / Vote de résolutions sur les opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée

Une proposition de résolution a été déposée par le député européen Juan Fernando López Aguilar, au nom de la commission LIBE, sur les opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée. Lors d'un vote en plénière, la résolution a été rejetée à deux voix près par les députés européens. Cette résolution appelait à la solidarité entre Etats membres et exigeait une distribution équitable des personnes sauvées en mer alors qu'elles tentent d'atteindre le territoire européen.

En outre, dans le cadre du vote du projet de budget général 2020 de l'Union européenne, un amendement porté par le groupe Les Verts a été adopté et « invite la Commission à créer d'urgence un fonds destiné à soutenir les opérations de recherche et de sauvetage afin d'assurer une forte présence en la matière en Méditerranée » (point 36, rubrique 3-sécurité et citoyenneté).

Pour en savoir plus

Texte de la résolution sur les opérations de recherche et de sauvetage : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda/briefing/2019-10-21/5/sauvetage-des-migrants-en-mer-les-deputes-pour-un-systeme-solidaire>

Texte du projet de budget de l'UE 2020 : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2019-0038_FR.html

Parlement européen / Vote d'une résolution sur les opérations militaires de la Turquie dans le nord-est de la Syrie et leurs répercussions

Les députés ont fermement condamné l'intervention militaire turque dans le nord-est de la Syrie et ont exhorté la Turquie à retirer l'ensemble de ses forces armées du territoire syrien. Les eurodéputés plaident pour la mise en place d'une zone de sécurité sous contrôle de l'ONU au nord de la Syrie. Les députés trouvent inacceptable que le Président turc Recep Tayyip Erdoğan ait fait des réfugiés une arme et "les ait utilisés pour faire du chantage à l'UE". Ils appellent le Conseil à introduire une série de sanctions ciblées et des interdictions de visa à l'encontre des officiels turcs responsables de violations des droits de l'homme, et à adopter des mesures économiques ciblées contre la Turquie.

Pour plus d'informations

Communiqué de presse : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20191017IPR64569/operation-militaire-en-syrie-appel-a-des-sanctions-contre-la-turquie>

Commission européenne / Accord entre le Montenegro et Frontex

L'Union européenne a signé avec le Monténégro un accord sur la coopération, dans le domaine de la gestion des frontières, entre ce pays et l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex).

L'accord permettra à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes de fournir une assistance au Monténégro dans le domaine de la gestion des frontières, ainsi que de mener des opérations conjointes et de déployer des équipes dans les régions du Monténégro limitrophes de l'UE, avec l'accord des autorités monténégrines. Ces activités visent à lutter contre la migration irrégulière, en particulier les variations brutales des flux migratoires, et contre la criminalité transfrontalière, et consistent notamment à apporter une assistance technique et opérationnelle renforcée aux frontières. Une coopération renforcée entre les pays tiers prioritaires et l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes contribuera à la lutte contre la migration irrégulière et accroîtra encore la sécurité aux frontières extérieures de l'UE.

Le projet de décision relative à la conclusion de l'accord a été adressé au Parlement européen, qui doit à présent donner son aval pour que l'accord soit conclu.

Pour plus d'informations

Communiqué : <http://www.europeanmigrationlaw.eu/fr/articles/actualites/commission-europeenne-gestion-des-frontieres-externes-frontexmontenegro.html>

Commission européenne / Etape suivante de la procédure d'infraction contre la Hongrie pour refus de nourriture dans les zones de transit

La Commission européenne a décidé aujourd'hui d'adresser un avis motivé à la Hongrie concernant le refus de nourriture aux personnes retenues dans les zones de transit hongroises à la frontière avec la Serbie. Il s'agit de personnes dont la demande de protection internationale a été rejetée et qui attendent leur retour dans un pays tiers. Commission invite les autorités hongroises à se conformer aux règles de l'UE concernées dans ce délai. À défaut, elle pourrait décider de saisir la Cour de justice.

La Cour européenne des droits de l'homme a déjà accordé le bénéfice de mesures provisoires dans plusieurs cas, obligeant la Hongrie à procurer de la nourriture aux personnes placées en rétention dans les zones de transit. En juillet 2018, la Commission avait saisi la Cour de justice d'un recours dirigé contre la Hongrie dans une affaire relative à la rétention de demandeurs d'asile dans les zones de transit hongroises. Cette affaire est actuellement pendante devant la Cour.

Pour plus d'informations

Communiqué : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_19_5994

Commission européenne / 13^{ème} journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains

Pour marquer la 13^{ème} journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, la Commission européenne exhorte les Etats membres de mettre fin à l'impunité des trafiquants en prenant des mesures de prévention et en amenant les auteurs devant la justice.

La Commission européenne a publié une note résumant les activités de lutte contre la traite mises en œuvre au niveau européen.

Pour plus d'informations

Communiqué : https://ec.europa.eu/home-affairs/news/eu-anti-trafficking-day-commission-calls-end-impunity-human-traffickers_en

Note : https://ec.europa.eu/anti-trafficking/sites/antitrafficking/files/eu_anti-trafficking_action_2017-2019_at_a_glance.pdf

Commission européenne / Rapport d'avancement sur l'Agenda européen en matière de migration

La Commission rend compte des principaux progrès réalisés dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration depuis 2015, en mettant l'accent sur les actions entreprises par l'UE depuis le dernier rapport d'avancement publié en mars 2019. La Commission a également défini les domaines nécessitant la poursuite des travaux afin de faire face aux défis actuels et futurs en matière de migration.

Elle a également publié fiche d'informations sur les différents volets d'activité de l'agenda européen en matière de migration.

Pour plus d'informations

Communiqué : https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-6075_fr.htm

Fiche d'information — Des résultats en matière de réinstallation :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/FS_19_6079

Fiche d'information - Migration: solidarité entre les États membres de l'UE :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/FS_19_6076

Fiche d'information — Appui et solidarité en matière de migration et de gestion des frontières au titre du budget de l'UE : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/FS_19_6077

Fiche d'information - Actions de l'UE le long de la route de la Méditerranée occidentale :

https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/54761/eu-actions-along-western-mediterranean-route_en

Fiche d'information – Actions de l'UE le long de la route de la Méditerranée centrale :

https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/35787/central-mediterranean-route-protecting-migrants-and-managing-irregular-flows_en

Fiche d'information - La facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie :

https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/20191016_onepager.pdf

Fiche d'information — Fiches d'information par pays sur le soutien financier aux États membres :

https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/20191016_onepager.pdf

Cour de justice de l'Union européenne / Opinion de l'avocate générale : manquement des obligations découlant du droit de l'Union suite au refus de se conformer au mécanisme provisoire et temporaire de relocalisation des demandeurs d'asile

L'avocate générale Sharpston propose à la Cour de juger que, en refusant de se conformer au mécanisme provisoire et temporaire de relocalisation obligatoire de demandeurs de protection internationale, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque ont manqué à leurs obligations découlant du droit de l'Union. Ces États membres ne peuvent pas invoquer leurs responsabilités en matière de maintien de l'ordre public et de sauvegarde de la sécurité intérieure pour ne pas appliquer un acte valable de l'Union avec lequel ils sont en désaccord.

En réponse à la crise migratoire qui a frappé l'Europe au cours de l'été 2015, le Conseil de l'Union européenne a adopté deux décisions afin d'aider l'Italie et la Grèce à gérer l'afflux massif de migrants (les « Décisions de Relocalisation »). Ces deux décisions prévoyaient des dispositions détaillées pour la relocalisation de, respectivement, 40 000 et 120 000 demandeurs de protection internationale. En décembre 2017, la Commission a introduit des recours en manquement devant la Cour à l'encontre de trois États membres, la Pologne (affaire C-715/17), la Hongrie (affaire C-718/17) et la République tchèque (affaire C-719/17).

Dans le cadre de ses observations finales, l’avocate générale aborde trois aspects importants de l’ordre juridique de l’Union : l’État de droit, le devoir de coopération sincère et le principe de solidarité. Elle souligne que le respect de l’État de droit implique de se conformer à ses obligations légales. Ne pas respecter ces obligations parce que, dans un cas particulier, elles sont mal accueillies ou impopulaires est un premier pas dangereux vers l’effondrement de la société ordonnée et structurée, régie par l’État de droit. Le mauvais exemple est particulièrement délétère s’il est donné par un État membre. En outre, en vertu du principe de coopération loyale, chaque État membre est en droit de s’attendre à ce que les autres États membres se conforment à leurs obligations avec toute la diligence requise. (249) Enfin, elle mentionne que le principe de solidarité implique parfois nécessairement d’accepter un partage des charges.

Pour plus d’informations

Communiqué : <https://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2019-10/cp190133fr.pdf>

Agences et organes de l’UE

EASO / Etat des lieux sur les demandes d’asile en UE+

Entre janvier et août 2019, environ 456 000 demandes d’asile ont été déposées en UE+, un chiffre en hausse de 10% par rapport à la même période l’année dernière. Les principaux pays d’origine sont la Syrie, l’Afghanistan et le Venezuela. A la fin août, environ 471 2000 demandes sont en attente de décision en première instance, le plus haut niveau depuis décembre 2017.

Pour plus d’informations

Communiqué : <https://www.easo.europa.eu/news-events/pending-first-instance-asylum-cases-highest-level-december-2017>

EASO / Plus de 900 personnes de l’EASO déployés dans quatre Etats membres de l’UE

EASO apporte un soutien opérationnel plus important qu’auparavant avec 40% de son budget annuel 2019 dédié au soutien des partenaires sur le terrain. A la fin septembre, 926 personnes opèrent pour l’EASO en Grèce, à Malte, en Italie et à Chypre.

Durant l’année 2019, l’EASO a particulièrement soutenu l’Italie et Malte dans les opérations ad hoc de débarquement et de relocalisation volontaire suite aux opérations de secours. L’Agence a développé avec la Commission européenne le « modèle Messine » pour gérer ces procédures de manière efficace tout en respectant les droits des demandeurs d’asile. Sous cette procédure, l’EASO gère l’enregistrement et les entretiens de pré-sélection, soutient les Etats membres de relocalisation dans les missions de sélection et les entretiens additionnels et la coordination entre les Etats.

Pour plus d’informations

Communiqué : <https://www.easo.europa.eu/news-events/over-900-easo-personnel-deployed-operations-four-eu-member-states>

Frontex / Audition du directeur exécutif de Frontex par l’Assemblée nationale française

Fabrice Leggeri, directeur exécutif de l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), a été auditionné par la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l’administration générale

de l'Assemblée nationale dans le cadre de la préparation du débat sur la politique migratoire de la France et de l'Europe.

Pour plus d'informations

Rapport d'audition : <http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr-cloi/18-19/c1819105.asp>

Frontex / Situation des flux migratoires en septembre 2019

En septembre, le nombre de détections de traversées irrégulières a augmenté en 14% par rapport au mois précédent (17 200) suite à une hausse des arrivées sur les îles grecques. Malgré cette hausse, le nombre total de détections sur toutes les routes migratoires pour les trois premiers trimestres de 2019 est en baisse de 19% à 88 200.

Pour plus d'information

Communiqué : <https://frontex.europa.eu/media-centre/news-release/migratory-situation-in-september-eastern-mediterranean-accounts-for-most-arrivals-jB1gtA>

Institutions européennes

Conseil de l'Europe – GRETA / Premier rapport sur la Turquie

Dans son premier rapport sur la Turquie, publié aujourd'hui, le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) a exhorté les autorités turques à améliorer l'identification des victimes de la traite et la protection qui leur est accordée. Le GRETA s'est particulièrement inquiété du nombre limité de foyers spécialisés réservés aux victimes. Les experts ont exhorté les autorités à fournir un hébergement convenable et sûr à toutes les victimes identifiées (femmes, hommes et enfants) et à faciliter leur insertion sociale.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.coe.int/fr/web/portal/-/anti-trafficking-experts-urge-turkey-to-improve-the-identification-and-protection-of-victims>

Conseil de l'Europe – GRETA / Deuxième rapport sur la Suisse

Dans son deuxième rapport sur la Suisse, le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) du Conseil de l'Europe salue les progrès réalisés par la Suisse, mais demande aussi aux autorités de rapidement prendre de nouvelles mesures pour améliorer l'identification et la protection des victimes de la traite.

Le GRETA recommande à la Suisse de mettre en place, dans tous les cantons, une procédure formalisée d'identification des victimes, de telle sorte à ce qu'elles puissent bénéficier de mesures d'assistance et de protection appropriées ; et de mieux identifier les victimes de la traite aux fins d'exploitation par le travail, en renforçant les capacités et la formation des inspecteurs du travail et en faisant notamment participer les syndicats aux tables rondes cantonales sur la traite.

Pour plus d'informations

Communiqué : https://www.coe.int/fr/web/anti-human-trafficking/news/-/asset_publisher/fX6ZWufj34JY/content/greta-publishes-second-report-on-turkey?inheritRedirect=false&redirect=https%3A%2F%2Fwww.coe.int%2Ffr%2Fweb%2Fanti-human-trafficking%2Fnews%3Fp_p_id%3D101_INSTANCE_fX6ZWufj34JY%26p_p_lifecycle%3D0%26p_p_state%3Dnormal%26p_p_mode%3Dview%26p_p_col_id%3Dcolumn-4%26p_p_col_count%3D1

Conseil de l'Europe / Appel de la Commissaire aux droits de l'Homme à protéger plus énergiquement les droits de l'Homme et la dignité de tous les migrants en Méditerranée

La Commissaire salue les initiatives déjà prises pour mieux partager les responsabilités entre les États membres et pour faire en sorte que les personnes secourues en mer puissent être débarquées rapidement et en un lieu sûr, avec des garanties adéquates en matière de droits de l'homme, et elle appelle à ce que les discussions portent maintenant sur les moyens d'améliorer la protection des droits de l'homme dans d'autres domaines de la politique migratoire européenne. Il faudrait en particulier éviter que des personnes secourues en mer soient renvoyées dans des pays où elles risquent d'être victimes de violations graves des droits de l'homme.

La Commissaire a publié en juin une recommandation sur les mesures nécessaires pour protéger les migrants en Méditerranée, intitulée « Sauver des vies. Protéger les droits. Comblent le manque de protection des réfugiés et des migrants en Méditerranée ».

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/commissioner-mijatovic-calls-for-bolder-measures-to-protect-the-human-rights-and-dignity-of-all-migrants-in-the-mediterranean>

Note : <https://rm.coe.int/sauver-des-vies-protéger-les-droits-comblent-le-manque-de-protection-de/168096883c>

Conseil de l'Europe / Appel de la Commissaire aux droits de l'Homme à renforcer la lutte contre l'apatridie

La Commissaire aux droits de l'Homme a appelé les États membres du Conseil de l'Europe à adhérer sans réserve aux conventions pertinentes de l'ONU et du Conseil de l'Europe et à réaffirmer ainsi leur volonté d'éradiquer l'apatridie d'ici à 2024, en amont de l'évènement de haut niveau sur l'apatridie le 7 octobre.

L'apatridie en Europe présente de multiples facettes. Parmi les personnes apatrides figurent des enfants réfugiés arrivés récemment, qui sont nés au cours du voyage de leurs parents vers l'Europe et n'ont pas été déclarés à la naissance ou qui ne peuvent pas obtenir de nationalité à cause de lois sur la nationalité qui sont en conflit ou discriminatoires. Toutefois, l'apatridie touche aussi des personnes qui vivent dans le même pays depuis des dizaines d'années et y sont même nées. C'est le cas des membres de certains groupes minoritaires discriminés, comme les Roms, qui, dans certains pays, « héritent » de l'apatridie de leurs parents et ont de grandes difficultés à obtenir la nationalité du pays où ils vivent.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/-/step-up-action-against-statelessness>

Conseil de l'Europe / Alternatives efficaces à la rétention de migrants

Le Conseil de l'Europe a publié un compte rendu des discussions de la conférence portant sur les alternatives efficaces à la rétention des migrants du 4 avril 2019. La conférence avait pour but d'identifier les moyens pour rendre les alternatives à la rétention plus efficaces, dans le respect des procédures et des droits humains. Un focus particulier a été mis sur le soutien auprès des États pour renforcer leur capacité pour mettre en œuvre les alternatives à la rétention et partager des méthodes concrètes pour atteindre les objectifs dans ce domaine. La conférence a conclu sur deux messages clés :

- Les alternatives efficaces à la rétention des migrants peuvent avoir des bénéfices multiples en comparaison à la rétention incluant le respect des droits humains, le respect par les personnes des procédures, une réduction des coûts, une diminution de la pression sur le système national de

rétenion, un plus grand engagement et une meilleure coopération sur la résolution du statut migratoire, et un meilleur bien être des personnes concernés ;

- Les exemples d'alternatives à comprennent la cession des documents d'identité et/ou passeport, rapports réguliers aux autorités, versement d'une caution, assignation à résidence, dispositifs de protection pour la famille, conseil au retour...

Pour plus d'informations

Communiqué : https://www.coe.int/en/web/special-representative-secretary-general-migration-refugees/newsletter-october-2019/-/asset_publisher/cVKOAoroBOtl/content/effective-alternatives-to-immigration-detention-conference-report-published-and-action-plan-implementation

Compte rendu: <https://rm.coe.int/coe-eu-emn-conference-4-april-2019-conference-report/168097e8ef>

Organisations des Nations unies

HCR / 70^{ème} session du Comité exécutif du HCR

Lors de la 70^{ème} session du Comité exécutif du HCR, le Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Filippo Grandi, s'est inquiété sur ces débats clivants concernant les réponses aux « flux mixtes » de réfugiés et de migrants. Il a ainsi dénoncé cette « rhétorique politique largement répandue » qui exploite les angoisses qui prévalent parmi ceux qui sont exclus des avantages de la mondialisation et dirige ces craintes vers les réfugiés et les migrants - eux-mêmes parmi les personnes les plus privées de leurs droits sur la planète.

« Si une grande partie du débat sur les déplacements forcés s'est concentrée sur les arrivées dans le Nord global, les conséquences les plus profondes se trouvent de loin dans les pays d'accueil du Sud global », a déclaré le chef du HCR. « Une préservation de l'asile dans ces pays et une aide aux communautés d'accueil exigent un soutien international plus substantiel et durable ».

Le HCR a lancé une campagne mondiale (#J'appartiens #J'existe) en 2014 visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Au cours des cinq premières années de la campagne, plus de 220.000 apatrides ont maintenant acquis une nationalité, notamment grâce à des efforts nationaux concertés qui ont été motivés par cette sensibilisation, dans des pays aussi divers que le Kenya, le Tadjikistan, la Thaïlande et le Kirghizistan. D'ailleurs en juillet dernier, Bichkek est devenu le premier pays au monde à annoncer la résolution complète de tous les cas connus d'apatridie.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1053452>

OIM / Plus de 1 000 migrants ont perdu la vie en Méditerranée en 2019

Au moins 1.071 migrants et réfugiés sont morts ou portés disparus cette année en Méditerranée, et près des deux tiers des décès ont été enregistrés le long de l'itinéraire de la Méditerranée centrale reliant les côtes de l'Afrique du Nord aux eaux territoriales italiennes, a déclaré mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Le projet de l'OIM sur les migrants disparus a signalé qu'à la date du 6 octobre, 688 migrants ou réfugiés ont péri le long de l'itinéraire de la Méditerranée centrale reliant les côtes de l'Afrique aux eaux territoriales italiennes, soit près des deux tiers du nombre total de décès enregistrés à ce jour en 2019 dans la Méditerranée. Quelques 66 autres victimes ont été signalées le long de la Méditerranée orientale reliant les côtes turques et syriennes à la Grèce et à Chypre. L'OIM a signalé 317 autres décès dans les eaux entre l'Afrique

du Nord et l'Espagne. Au total, 18.990 migrants et réfugiés sont morts ou ont disparu en Méditerranée alors qu'ils tentaient de rejoindre l'Europe depuis 2014.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1053592>

HCR / La Côte d'Ivoire appelle à la cessation de statut de réfugié ivoirien

Les autorités ivoiriennes ont plaidé pour l'invocation de la clause de cessation de statut de réfugié ivoirien, lors de la 70e session du Comité exécutif de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) qui se déroule actuellement à Genève. Le chef de la diplomatie ivoirienne a ainsi invité la communauté internationale et les principaux pays d'asile des réfugiés ivoiriens « à s'inscrire résolument dans le processus déjà engagé, pour aboutir à l'invocation de la clause de cessation de statut de réfugié ivoirien ». Cette requête relève de la volonté des autorités ivoiriennes de renforcer le « vivre ensemble » dans notre pays. Selon Abidjan, toutes les conditions sont réunies pour « un retour durable et une réintégration réussie de ses concitoyens rentrés d'exil ».

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1053512>

HCR / Engagements dans le cadre de la campagne internationale pour mettre fin à l'apatridie

Plus de 85 gouvernements et organisations internationales, régionales ou de la société civile se sont engagés cette semaine sur des centaines de nouvelles mesures pour mettre fin à l'apatridie - une cause majeure de privation des droits humains pour des millions de personnes à travers le monde, s'est félicité vendredi le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Ces engagements ont été présentés lors du segment de haut niveau sur l'apatridie du Comité exécutif du HCR.

Parmi les 300 engagements, plus de 220 engagements par plus de 55 États ont été pris en vue d'adhérer aux conventions des Nations Unies sur l'apatridie ou de les ratifier, de faciliter la naturalisation des apatrides, de prévenir l'apatridie en mettant fin à la discrimination sexuelle dans les lois sur la nationalité, d'assurer un enregistrement universel des naissances, d'assurer la protection des apatrides et, enfin, d'améliorer ou de démarrer la collecte de statistiques sur les populations apatrides.

D'autres pays se sont engagés à réformer les lois sur la nationalité qui empêchent les femmes de transmettre la citoyenneté à leurs enfants. Ainsi, cette semaine, l'Iran a apporté un amendement à une loi sur la nationalité qui permet aux enfants nés de femmes iraniennes et de pères non iraniens d'acquérir la nationalité iranienne.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1053871>

HCR / Nouveau rapport Voyages de désespoir – Focus sur les enfants migrants et réfugiés

Selon le dernier rapport du HCR intitulé Desperate Journeys (Voyages du désespoir), quelque 80 800 personnes sont arrivées en Europe, entre janvier et septembre 2019, par les voies d'accès de la Méditerranée - contre 102 700 pendant la même période en 2018. Parmi les arrivants, plus d'un quart étaient des enfants, beaucoup voyageant sans leurs parents.

La Grèce a reçu la majorité des arrivants dans la région méditerranéenne cette année - soit davantage que l'Espagne, l'Italie, Malte et Chypre réunis. Plus de 12 900 enfants sont déjà arrivés en Grèce par la mer, dont

près de 2100 enfants non accompagnés ou séparés, dont beaucoup venaient d'Afghanistan, de Syrie ou d'autres pays affectés par les conflits et la violence. Les conditions dans les centres d'accueil surpeuplés et insalubres des îles grecques de la mer Égée sont vivement préoccupantes.

Parmi ses recommandations, le rapport appelle les États européens à mettre fin d'urgence à la détention d'enfants issus de l'immigration, à nommer des tuteurs ou des travailleurs sociaux qualifiés et à veiller à ce que les enfants réfugiés et migrants puissent recevoir une éducation.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2019/10/5da07df9a/etats-europeens-doivent-faire-davantage-protéger-aider-enfants-refugiés.html>

Rapport: <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/71721>

Note ONU sur les mineurs en Europe : <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/69499>

Secrétariat général de l'ONU / Création d'un groupe de haut niveau sur la question des déplacements

A l'occasion du 10e anniversaire de l'adoption de la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a annoncé mercredi l'établissement d'un groupe de haut niveau sur la question des déplacements. Le groupe de haut niveau sera chargé de rechercher des solutions aux situations de déplacement interne et d'atténuer les conséquences pour des millions de personnes touchées.

Le groupe s'emploiera à accroître l'attention mondiale et le soutien aux personnes déplacées, tout en élaborant des recommandations concrètes à l'intention des États membres, du système des Nations Unies et des autres parties prenantes concernées, en vue d'améliorer l'approche et la réponse apportées à la question, en accordant une attention particulière à des solutions durables. Le Secrétaire général annoncera plus tard la composition du groupe de haut niveau, qui devrait commencer ses délibérations au début de 2020 et lui soumettre ses recommandations dans un délai d'un an à compter de sa première réunion.

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1054671>

Conseil de sécurité / Prolongation des mesures contre le trafic de migrants en provenance de Libye pour un an

Le Conseil de sécurité a adopté jeudi à l'unanimité une résolution dans laquelle il proroge pour une nouvelle période d'un an les mesures prises depuis 2015 contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains en Libye. Dans cette la résolution 2491 (2019), le Conseil de sécurité réaffirme qu'il faut mettre fin « à l'expansion actuelle du trafic de migrants et de la traite des êtres humains en Méditerranée au large des côtes libyennes et au danger qu'ils représentent pour la vie humaine ».

Pour plus d'informations

Communiqué : <https://news.un.org/fr/story/2019/10/1053302>

Organisations de la société civile

ICMC Europe – Caritas Europa / Rapport sur le parrainage communautaire dans l'accueil des réfugiés

ICMC et le réseau Caritas publie un rapport sur les programmes de parrainage communautaire en Europe. Cette publication examine le parrainage communautaire dans le contexte politique plus large des voies de migration légales en Europe. Les programmes de parrainage communautaire permettent d'accueillir les réfugiés en répartissant les responsabilités entre l'État, les pouvoirs publics régionaux et locaux et les acteurs privés. Ces programmes se sont multipliés en Europe et ont un potentiel énorme pour élargir l'admission de réfugiés en Europe de manière sûre et légale. De plus, les programmes de parrainage apportent aux réfugiés un soutien sur mesure dans leur réinstallation au sein de communautés locales, ce qui facilite leur intégration et leur inclusion sociale en douceur et crée des communautés accueillantes - et, en fin de compte, crée un narratif plus positif sur les réfugiés et les migrants.

Pour plus d'informations

Rapport : http://resettlement.eu/sites/icmc/files/SHARE%20Publication_Private%20Sponsorship.pdf

ECRE / Note et recommandations pour faire fonctionner le régime d'asile européen commun

Les négociations en cours depuis trois ans pour réformer le régime d'asile européen commun se sont butées à l'incapacité des Etats membres à s'accorder sur des principaux fondamentaux et communs de la politique d'asile européenne. Les blocages persistants sur le règlement Dublin IV et le règlement Procédures ont révélé des divisions profondes entre les Etats, questionnant l'avenir de ces propositions sous le mandat de la prochaine Commission européenne.

Dans ce document, ECRE maintient que les propositions de 2016 de la Commission européenne sont particulièrement inquiétantes en termes d'abaissement des standards de protection et qui se basent sur une externalisation de la responsabilité de l'accueil sur les pays tiers en dehors de l'Europe. ECRE soutient le retrait de la plupart des propositions. L'attention doit porter sur le respect du RAEC, et non la réforme à l'exception de deux textes : le règlement Dublin III doit être réformé et la transformation de l'EASO en Agence européenne de l'asile est nécessaire.

Pour plus d'informations

Note : <https://www.ecre.org/ecre-policy-note-making-the-ceas-work-starting-today/>

CSDM / Protection de l'unité de la famille dans les procédures Dublin

Le centre Suisse pour la défense des droits des migrants publie un nouveau rapport la protection de l'unité familiale dans le cadre des procédures Dublin III et de la pratique des autorités suisses en la matière. Cependant, son analyse est pertinente pour toutes les administrations nationales appliquant le règlement et fournit un guide pertinent pour les praticiens du droit européen en la matière.

Pour plus d'informations

Rapport : <https://centre-csdm.org/wp-content/uploads/2019/10/MAIANI-Dublin-Study-CSDM-14.10.2019.pdf>

AIDA / Rapport comparatif sur les autorités en charge de la procédure d'asile en première instance

AIDA publie une nouvelle étude comparative sur les autorités en charge de la détermination du statut de protection internationale au niveau européen. Le rapport compare notamment les organisations, la supervision de ces autorités, les ressources, et les outils de prise de décision. Tous ces facteurs sont déterminés dans la capacité des autorités en charge de conduire un examen rigoureux et juste de la demande de protection internationale.

Pour plus d'informations

Rapport : http://www.asylum europe.org/sites/default/files/shadow-reports/aida_asylum_authorities_0.pdf

Focus nationaux

Italie / Première liste de 13 pays d'origine sûre

Le gouvernement italien a annoncé la signature d'un décret le 4 octobre établissant la liste de pays désigné comme pays d'origine sûre. Le concept a été introduit pour la première fois dans les procédures d'asile en Italie suite à la réforme en 2018. Sa mise en œuvre s'intègre dans le cadre d'un plan du Ministère des affaires étrangères pour faciliter le retour des demandeurs d'asile vers leurs pays d'origine. La liste contient des pays considérés comme sûrs sur la base de leur système légal actuel et de la situation politique générale. Elle inclut 13 Etats : Algérie, Maroc, Tunisie, Albanie, Bosnie Herzégovine, Kosovo, Macédoine du nord, Monténégro, Serbie, Ukraine, Ghana, Sénégal et Cap Vert.

Selon le Ministre des affaires étrangères, Luigi Di Maio, cette liste est la première étape pour réduire le processus d'examen de deux ans à quatre mois et pour accélérer les éloignements vers les pays d'origine. Les demandeurs d'asile venant d'un pays d'origine sûre, la qualité de l'examen de leur demande a diminué et la charge de la preuve s'est inversé. Ils peuvent être soumis à une procédure accélérée dans laquelle les commissions territoriales décident de leur demande dans les cinq jours à moins que la demande invoque des motifs sérieux selon lesquels les conditions dans son pays d'origine ne sont pas sûres dans sa situation particulière.

Pour plus d'informations

Article ECRE : <https://www.ecre.org/italy-list-of-13-safe-countries-of-origin-to-boost-return-policies/>

France / Nouveau plan d'action national contre la traite des êtres humains et publication de données sur les victimes

La France a publié son nouveau plan d'action national contre la traite des êtres humains après trois ans d'attente suite à la fin du premier plan sur la période 2014-2016. Ce plan propose 45 mesures autour de 6 axes de travail. Parmi celles liés à l'asile, la mesure 24 prévoit de spécialiser les structures de place d'hébergement dans le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile, mais aussi une meilleur sensibilisation des populations migrantes sur les risques d'exploitation, et de définir un plan de formation et de sensibilisation.

En outre, la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) et l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) ont publié en partenariat avec les association membres du collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » la troisième édition de l'enquête sur les victimes de traite des êtres humains suivies par les associations en France en 2018. 2 918 victimes ont été recensées par 53 associations en 2018.

L'ONDRP a également publié les données administratives liées à la traite incluant le nombre de victimes d'une infraction de traite, de personnes poursuivies, et condamnées.

Pour plus d'informations

2nd plan d'action national contre la traite des êtres humains 2019-2021 : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2019/10/2e-Plan-action-traite-etres-humains.pdf>

3^{ème} édition de l'enquête sur les victimes de traite des êtres humains suivies par les associations en France en 2018 : https://inhesj.fr/sites/default/files/ondrp_files/publications/pdf/3e_enquete_annuelle.pdf

Données administratives liées à la traite :

https://inhesj.fr/sites/default/files/ondrp_files/publications/pdf/GA_52.pdf
